

n'est pas « *un état sacré* », mais un choix qui peut rendre heureux « *à condition de pouvoir y consentir vraiment* ».

Les douze travaux d'Hercule qu'elle assigne à l'Église sont d'une ambition plus large. Dans la lignée de la sociologue des religions Danièle Hervieu-Léger (*Télérama* n° 3592, 14 novembre 2018), elle considère que l'effondrement dans les années 1960 du modèle patriarcal dans les pays occidentaux au profit d'une famille régie par des relations contractuelles entre les individus et un bouleversement de la place des femmes et de leurs droits impose à l'Église de s'écarter enfin d'un modèle d'autorité masculine. Désacraliser l'image du clerc, bien sûr, mais aussi revoir la construction du personnage de la Vierge Marie comme « *figure d'un féminin centré sur l'intériorité, l'espace privé et une condition passive* », et permettre aux femmes d'accéder à toutes les responsabilités. Elle invite à une meilleure formation des prêtres sur les questions affectives et sexuelles, mais n'avance qu'avec réserve sur la remise en cause du célibat imposé.

Tout autre est le ton de Christine Pedotti, directrice de *Témoignage chrétien*, dont le livre, *Qu'avez-vous fait de Jésus ?*, interpelle et « sermonne » la hiérarchie avec colère et tristesse, entamant son adresse par un retentissant : « *Messieurs les responsables de l'Église catholique.* » Dans le « *Laissez venir à moi les petits enfants* », prononcé à une époque qui comptait les enfants pour peu de chose, elle rappelle que Jésus les reconnaissait comme des personnes dignes d'être accueillies : « *Or, ces mots sonnent désormais comme une condamnation, ils évoquent le spectre de la perversion et l'horreur du système qui a protégé les prédateurs.* » Que de nombreux évêques disent ne pas « *s'être rendu compte de la gravité de ces actes* » témoigne d'une véritable incompréhension de la sexualité humaine, cantonnée pour eux au couple marié et indissoluble. Conséquence ? L'Église met le défaut de consentement, qui caractérise le viol, au même niveau que les « *offenses à la chasteté* », masturbation, pornographie, prostitution. Elle définit le viol comme portant d'abord « *atteinte à la justice et à la chasteté* », pas à une personne de chair et de sang. Et elle entretient une confusion entre le péché et le crime, le péché étant une notion extensive visant la plupart des actes sexuels : « *Voilà pourquoi la première chose – la*



*seule – que vous proposez aux criminels et aux délinquants est la prière et la pénitence... comme si c'était un remède ! Un remède au péché, peut-être ; mais pas un remède contre le crime.* »

Dans son exhortation, Christine Pedotti revient toujours aux Évangiles, à la parole de Jésus, à son interdiction formelle de donner à qui que ce soit le titre de « père », « maître » ou « seigneur ». Or, constate-t-elle, en haut de la pyramide hiérarchique, le pape est le Saint-Père, les évêques sont des monseigneurs et les prêtres sont « père » ou abbé, du grec ancien *abba* qui signifie « père ». Le prêtre se met en scène dans la figure symbolique du père ; et les chrétiens de sa paroisse deviennent ses « enfants ». Les évêques seraient donc de « super-pères », ainsi que l'explique l'évêque de Gap, « *Le pape m'avait dit après mon ordination : "Soyez un père pour vos prêtres."* » Difficile pour un père d'aller dénoncer son fils à la police. D'autant que c'est le père-évêque qui a « fait » le prêtre en l'ordonnant. Voilà pourquoi, estime-t-elle, la dissimulation se prolonge souvent d'évêque en évêque – en l'occurrence trois avant Philippe Barbarin dans l'affaire du prêtre Preynat, à Lyon.

Toujours dans l'ordre du symbolique, Christine Pedotti invite à regarder ce qui se passe du côté de la figure de la mère – avec la dénomination de la « mère-Église » – et dresse un infernal

tableau incestueux : « *Un prêtre-père qui viole l'enfant sans rencontrer l'interdit que devrait brandir l'évêque-père. Une Église-mère qui ne protège pas l'enfant et ferme les yeux sur le crime.* » La conception d'un prêtre tout-puissant est à l'origine de tous les abus : les victimes, enfants de culture chrétienne, se souviennent que « *le curé et Dieu c'était pareil* ». Mais le modèle d'une minorité, hommes et célibataires, séparés du commun par la mystique de la vocation selon laquelle Dieu lui-même les aurait choisis, est à bout de souffle, selon elle. Dieu ne « donne » plus de prêtres. Le catholicisme risque de disparaître, et l'auteur ne s'y résout pas, parce qu'elle tient à sa dimension d'universalité et d'hospitalité, à son engagement caritatif, à « *sa préférence pour les faibles et les pauvres* ». « *Décléricaliser* » le clergé est un impératif de survie. « *La première chose à faire est de rendre la vie des prêtres à la norme humaine ordinaire.* » Diversifier les origines, accepter des vocations temporaires, ouvrir les sacerdoces aux femmes, considérer le célibat non comme une obligation mais un choix, doivent suivre. Et elle conclut : « *Les hommes et les femmes qui choisiront de s'engager dans le célibat pour un temps ou pour la vie devront le faire dans le cadre d'une vie religieuse communautaire et fraternelle...* » – **Vincent Remy**  
Illustrations **Séverin Millet**  
pour *Télérama*